

Sondage dans le cadre du **Plan régional des milieux humides et hydriques** de la MRC de Deux-Montagnes

Rapport rédigé par l'Institut des territoires – 14 mars 2022

Informations générales

- Les questions du sondage ont été élaborées par l'Institut des territoires et révisées par la MRC de Deux-Montagnes
- Le sondage a été diffusé sur la plateforme Survey Monkey (sondage en ligne)
- La période de diffusion du sondage était du 14 février au 6 mars 2022 (3 semaines)
- La promotion du sondage a été faite sur les pages Facebook de la MRC et des Municipalités (les publications ont été relayées par quelques organismes, dont la Fédération UPA Outaouais-Laurentides et Éco-corridors laurentiens)
- La population cible est l'ensemble des citoyennes et citoyens de la MRC de Deux-Montagnes qui ont accès à Internet et étant en mesure de répondre à un sondage web (sondage autoadministré)
- Nombre total de réponses : 390

Limitations

Le mode d'échantillonnage par Internet est autoadministré (ce sont les personnes qui veulent bien répondre qui le font), ce qui ne permet pas de garantir que l'échantillon soit représentatif de la population (échantillonnage non probabiliste). Toutefois, un redressement de l'échantillon a été réalisé de manière à atténuer certains biais.

Analyse de la représentativité des groupes d'âge

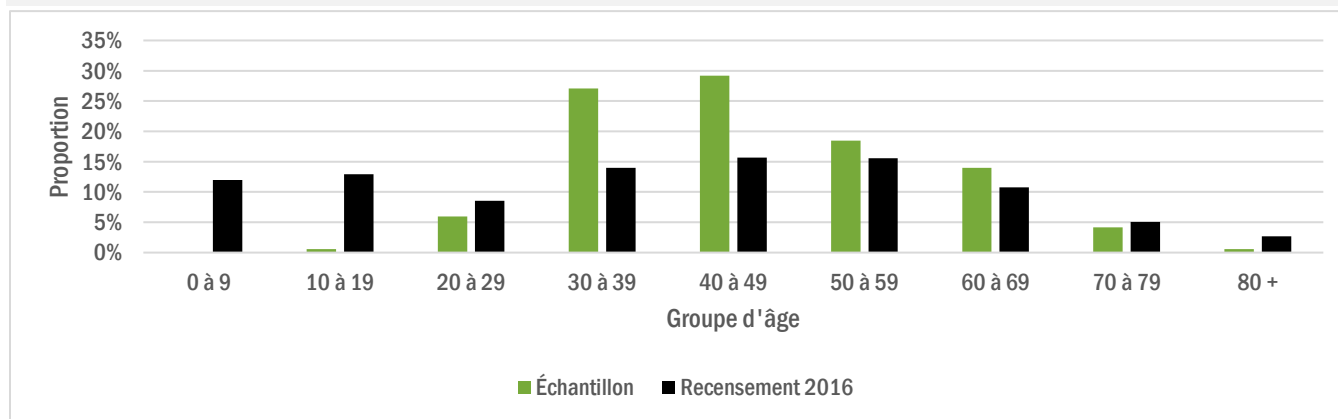


Figure 1 : Comparaison du profil démographique de l'échantillon avec la population*

* Utilisation du profil démographique par classes d'âge du recensement 2016 (les données détaillées n'étant pas encore disponibles pour 2021).

Certains groupes d'âge sont sous-représentés (moins de 30 ans et plus de 70 ans), alors que d'autres sont surreprésentés (30 à 59 ans). À l'instar des sondages web autoadministrés, le sondage comporte un biais par rapport à la représentativité des groupes d'âge.

Analyse de la représentativité des municipalités

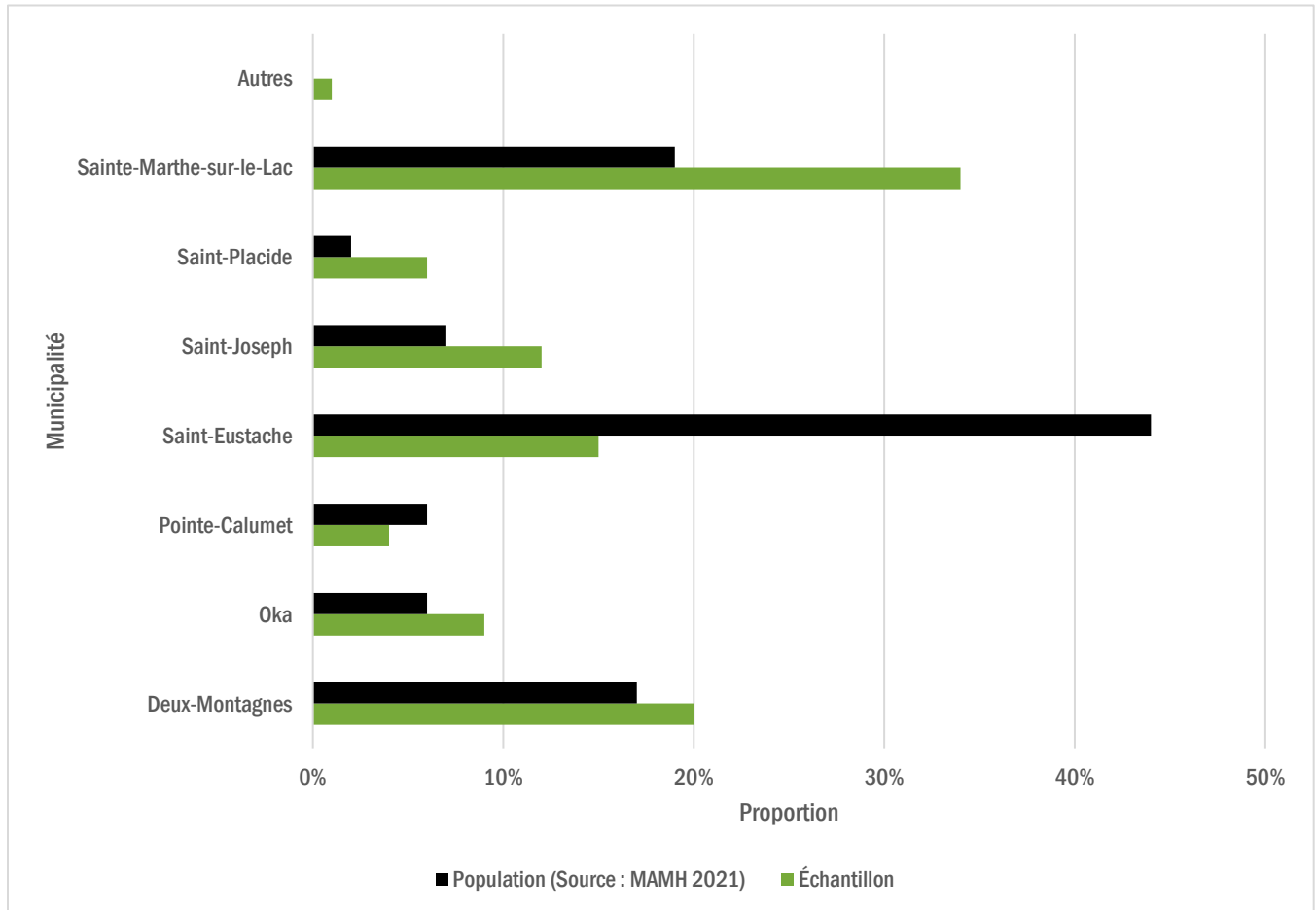


Figure 2 : Comparaison du profil démographique de l'échantillon avec la population (Source : [MRC de Deux-Montagnes: 720 \(gouv.qc.ca\)](https://www.mrc-deux-montagnes.qc.ca/))

La sur-représentativité/sous-représentativité de certaines municipalités peut être expliquée par plusieurs facteurs, par exemple l'effort de diffusion fait par les Municipalités et le nombre d'abonnés à leur page Facebook, le moment de la diffusion du sondage, la présence de publics attentifs dans certaines municipalités (groupes de citoyens déjà impliqués dans la protection des milieux humides et hydriques), la densité de milieux humides et hydriques dans une municipalité (facteur relatif à la proximité des citoyens aux MHH), etc.

Puisque le PRMHH est un document de planification territoriale, la sur-représentativité/sous-représentativité de certaines municipalités pourrait être plus critique que la sur-représentativité/sous-représentativité de groupes d'âge (qui était attendue étant donné le mode d'échantillonnage sur Internet). Ainsi, afin d'atténuer les biais relatifs à la plus forte ou à la plus faible participation de résidents des différentes municipalités, l'échantillon a été redressé sur la base de cette variable sociodémographique.

Redressement de l'échantillon

Les résultats du sondage sont donc pondérés de la manière suivante :

Tableau 1 : Facteur de pondération des réponses

Municipalité	Répartition des répondants au sondage	Répartition de population de la MRC	Facteur de pondération des réponses
Deux-Montagnes	20%	17%	0,85
Oka	9%	6%	0,67
Pointe-Calumet	4%	6%	1,50
Saint-Eustache	15%	44%	2,93
Saint-Joseph	12%	7%	0,58
Saint-Placide	6%	2%	0,33
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	34%	19%	0,56
Autres (1 Mirabel, 2 sans précision)	1%	s.o.	1

Faits saillants

- Fonctions écologiques : les citoyens ont une vision généralement assez biocentrique des milieux humides et hydriques. Parmi les différents services écologiques rendus par les MHH, le service « conservation de la biodiversité » est largement priorisé par les répondants. Par contre, les réponses sur les questions de « vision » des MHH témoignent que le niveau de biocentrisme est moindre lorsque l'on parle de milieux hydriques par rapport aux milieux humides. Ainsi, les répondants voient d'un meilleur œil l'utilisation durable des milieux hydriques que des milieux humides.
- Causes de dégradation : la plus grande cause de dégradation des MHH présumée par les répondants est le développement urbain. Deux autres causes ressortent également, soient les impacts des changements climatiques et la méconnaissance des MHH.
- En lien avec cette méconnaissance, la question « quiz » du sondage a montré qu'une majorité de répondants ne connaissent pas les différents types de milieux humides. Les milieux humides les plus reconnus sont ceux qui présentent de l'eau libre.
- Plusieurs MHH ont été identifiés comme ayant une forte valeur de conservation aux yeux des répondants. Les secteurs qui sont revenus les plus souvent sont : le parc de la Frayère à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le boisé Roger-Lemoyne à Deux-Montagnes et ses environs (incluant le milieu humide de la gare), ainsi que les rives et littoral du Lac des Deux-Montagnes.

Résultats

Types de répondants

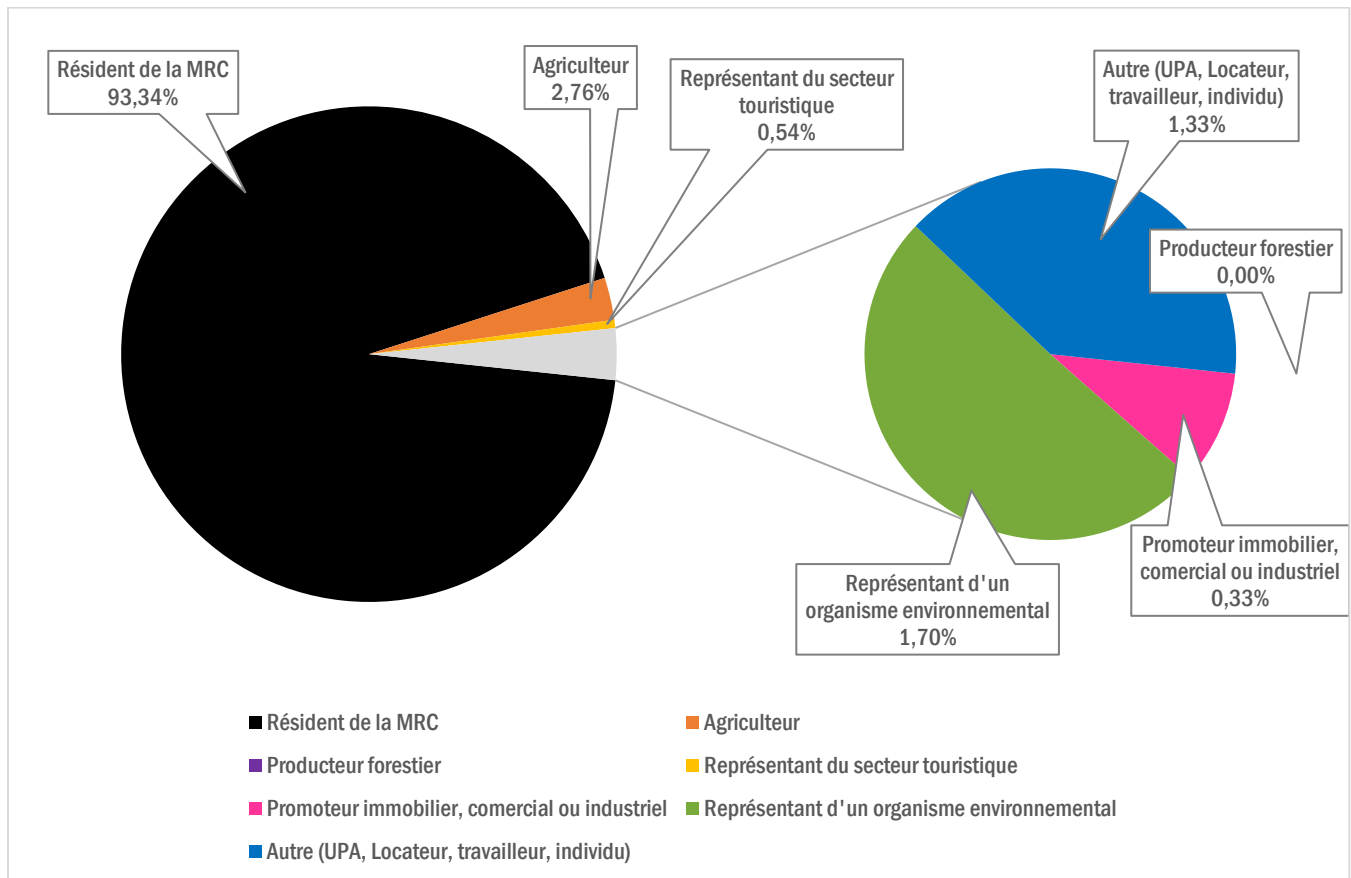


Figure 3 : Répartition du type de répondants

Il s'agit d'un sondage destiné aux citoyens, ainsi les résidents de la MRC représentent le type de répondants majoritaire. Notons tout de même que d'autres types de répondants ont participé : des agriculteurs, des représentants du secteur touristique, des représentants d'organismes environnementaux et des promoteurs immobiliers, commerciaux et industriels. Aucun répondant n'a indiqué être producteur forestier et quelques répondants n'ont choisi aucune catégorie et se sont identifiés comme étant : membre de l'UPA, locateur, travailleur de la MRC et un individu préoccupé par l'environnement.

Capacité à identifier un milieu humide

Cinq photos ont été présentées aux répondants (elles ne portaient pas le descriptif tel que présenté ci-dessous). Les répondants étaient invités à sélectionner les photos qui représentaient un milieu humide selon eux.



Figure 4 : Milieux humides (source : Canards illimités Canada)



Figure 5 : Faits saillants de la question sur l'identification des milieux humides

Certains types de milieux humides ne sont pas reconnus comme tels par une majorité de répondants, soit les tourbières, les tourbières boisées et les prairies humides (correspondant aux milieux humides où l'eau n'est pas visible sur les photos). Des efforts de sensibilisation sur la grande variété de milieux humides pourraient permettre de mieux diffuser cette connaissance. Après avoir répondu à cette question, les répondants étaient informés que l'ensemble des photos représentaient des milieux humides.

Vision des milieux humides et hydriques

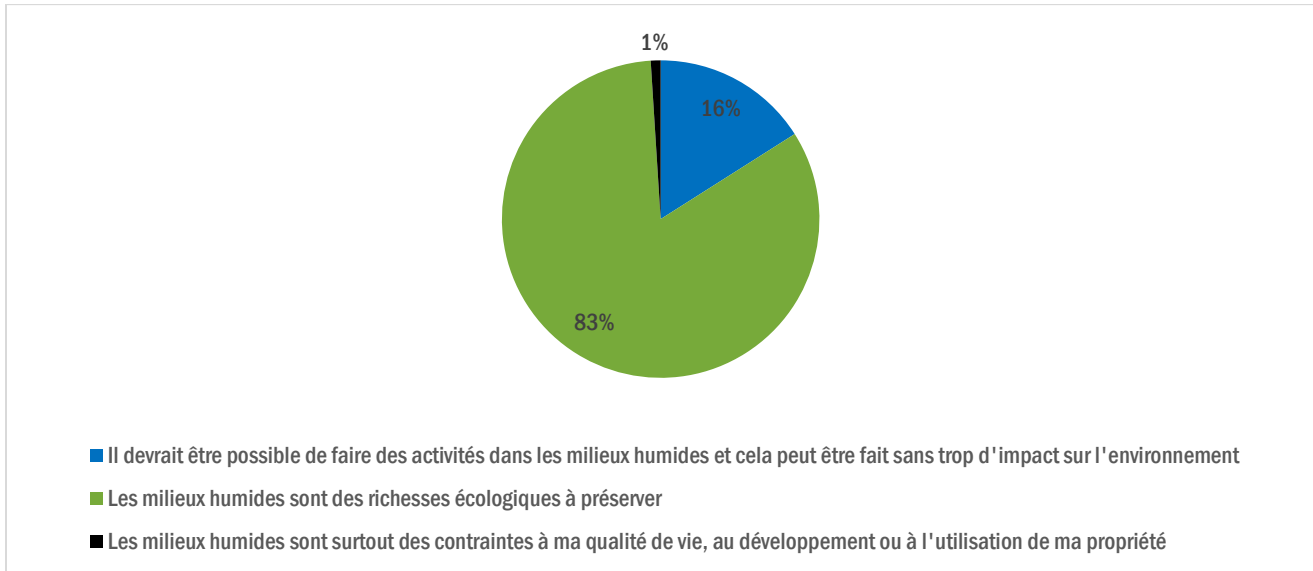


Figure 6 : Réponse à la question « Afin de mieux vous connaître, veuillez sélectionner l'énoncé qui correspond le mieux à votre avis sur les milieux humides »

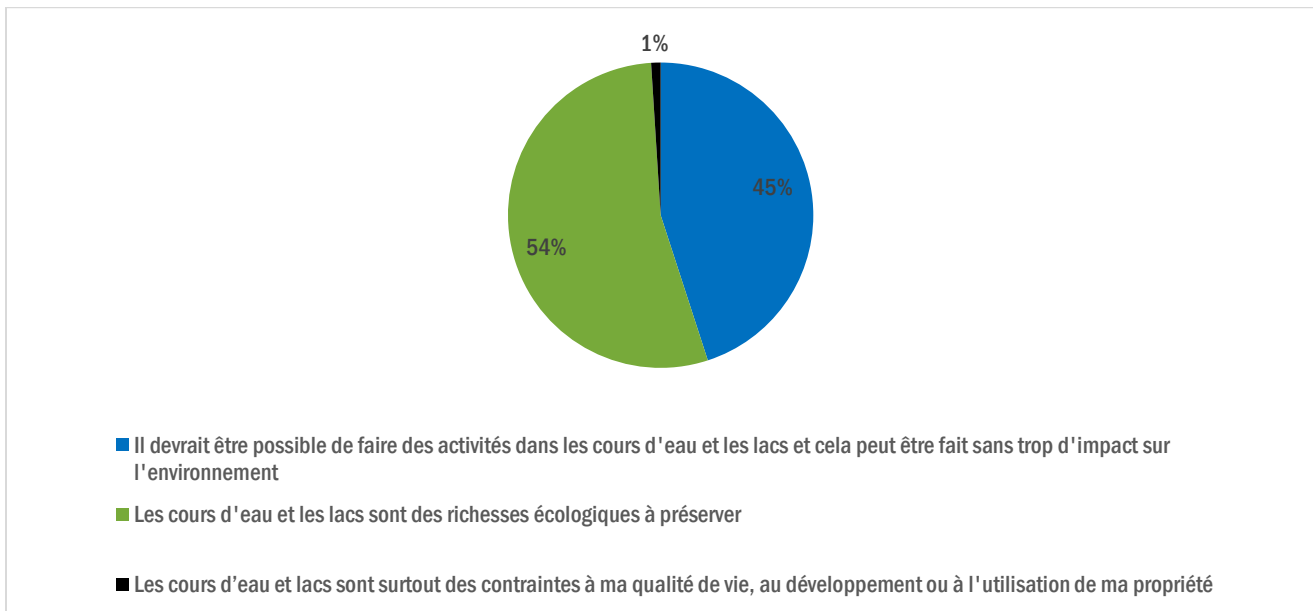


Figure 7 : Réponse à la question « Afin de mieux vous connaître, veuillez sélectionner l'énoncé qui correspond le mieux à votre avis sur les milieux hydriques »

De manière générale, les répondants ont une vision biocentrique pour les milieux humides et hydriques, mais cette vision territoriale est davantage marquée pour les milieux humides. Les milieux hydriques (cours d'eau et lacs) sont à 45% perçus dans une vision où l'humain a sa place (usages). Un faible pourcentage des répondants perçoit les milieux humides et hydriques comme des contraintes (l'un des répondants ayant choisi ces options est un promoteur immobilier, commercial et industriel, alors que les 8 autres répondants sont des résidents).

Perception de l'évolution des milieux humides et hydriques

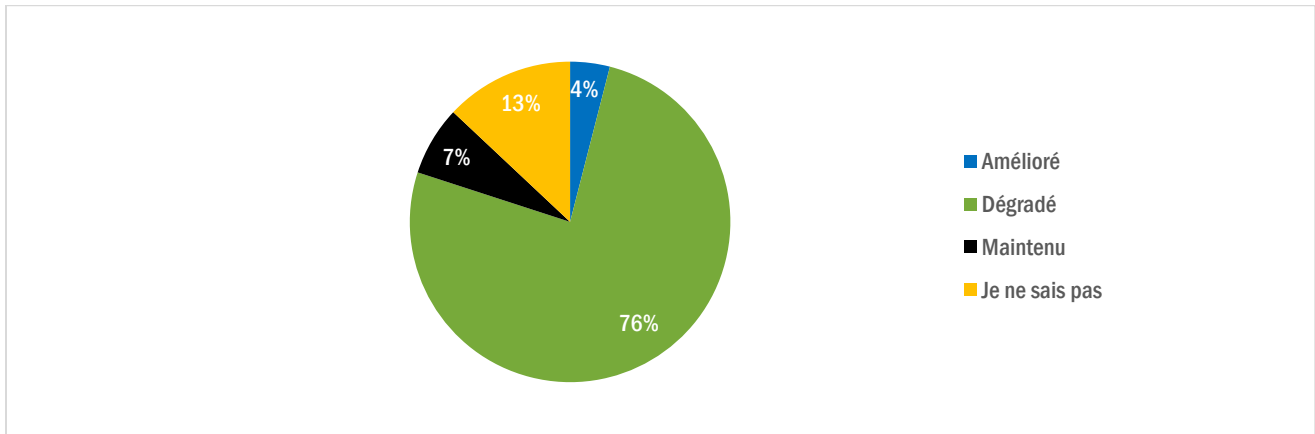


Figure 8 : Réponse à la question « Selon vous, au cours des 5 à 10 dernières années, l'état général des milieux humides et hydriques dans la MRC de Deux-Montagnes s'est ... »

Les répondants considèrent qu'au cours des 5 à 10 dernières années, l'état général des milieux humides et hydriques s'est dégradé (76 %). Toutes proportions gardées, les résidents d'Oka, de Saint-Joseph-du-Lac et de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ont davantage cette perception de dégradation, alors que les résidents de Saint-Placide, de Pointe-Calumet et de Deux-Montagnes ont en moins grande proportion cette perception de dégradation.

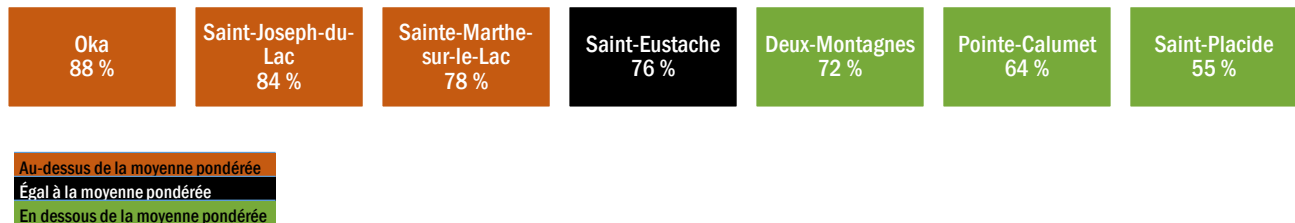


Figure 9 : Pourcentage des répondants ayant indiqué une perception de dégradation des MHH

Lorsque qu'on questionne les répondants sur les causes potentielles de la dégradation des milieux humides et hydriques ces 5 à 10 dernières années, ils ciblent en majorité le développement urbain, suivi par les changements climatiques et la méconnaissance des milieux humides et hydriques.



Figure 10 : Causes de dégradation présumée des MHH (% de répondants ayant sélectionné cette option)

Tableau 2 : Cause de dégradation présumées des MHH par municipalité - classement de la 1^{ère} (plus importante) à la 7^e cause (moins importante)

	Deux-Montagnes	Oka	Pointe-Calumet	Saint-Eustache	Saint-Joseph	Saint-Placide	SMSLL
Développement urbain	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	* 1 ^{ère}	1 ^{ère}
Changements climatiques	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e
Méconnaissance des MHH	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	2 ^e	* 1 ^{ère}	2 ^e
Développement récréotouristique	4 ^e	5 ^e	* 6 ^e	4 ^e	4 ^e	5 ^e	4 ^e
Agriculture	5 ^e	4 ^e	* 4 ^e	5 ^e	5 ^e	4 ^e	* 5 ^e
Extraction des ressources du sous-sol	6 ^e	6 ^e	* 4 ^e	* 6 ^e	6 ^e	6 ^e	* 5 ^e
Foresterie	7 ^e	7 ^e	* 6 ^e	* 6 ^e	7 ^e	7 ^e	7 ^e

* À égalité avec une autre cause

Services écologiques rendus par les milieux humides et hydriques

Les participants ont ensuite été informés du principe de services écologiques et des différents types de services rendus par les milieux humides et hydriques. Ils ont été invités à sélectionner les services qui leur apparaissaient comme les plus importants (trois réponses maximum). Cette réponse donne une identification sur les priorités des citoyens, de même que sur les enjeux qui leur apparaissent comme les plus importants.

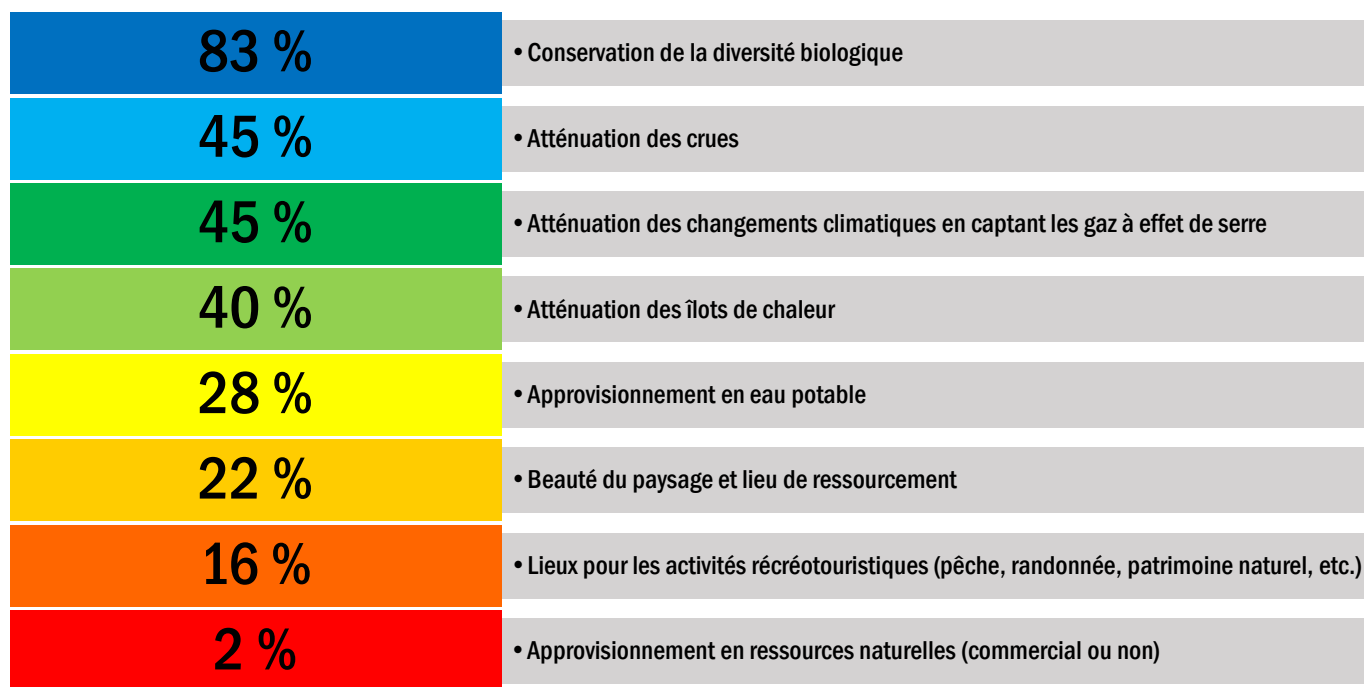


Figure 11 : Fonctions écologiques priorisées

Tableau 3 : Services écologiques priorisés par municipalité

	Deux-Montagnes	Oka	Pointe-Calumet	Saint-Eustache	Saint-Joseph	Saint-Placide	Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Conservation de la diversité biologique	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
Atténuation des crues	*2 ^e	2 ^e	*3 ^e	3 ^e	2 ^e	2 ^e	4 ^e
Atténuation des changements climatiques en captant les gaz à effet de serre	*2 ^e	3 ^e	*3 ^e	2 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e
Atténuation des îlots de chaleur	4 ^e	5 ^e	2 ^e	4 ^e	4 ^e	*4 ^e	2 ^e
Approvisionnement en eau potable	7 ^e	4 ^e	*3 ^e	5 ^e	6 ^e	*6 ^e	6 ^e
Beauté du paysage et lieu de ressourcement	5 ^e	7 ^e	7 ^e	6 ^e	5 ^e	*4 ^e	5 ^e
Lieux pour les activités récréotouristiques	6 ^e	6 ^e	6 ^e	7 ^e	7 ^e	*6 ^e	7 ^e
Approvisionnement en ressources naturelles	8 ^e	8 ^e	8 ^e	8 ^e	8 ^e	8 ^e	8 ^e

* À égalité avec un autre service

Milieux humides et hydriques prioritaires

Les répondants ont été questionnés à savoir s'ils connaissaient des milieux humides ou hydriques dans la MRC de Deux-Montagnes qui devraient être conservés. Si oui, ils étaient invités à préciser la localisation. Au total, 225 répondants ont donné des indications à ce sujet. Plusieurs réponses n'ont pas été retenues par manque de précision (p. ex. tous les milieux humides) ou parce qu'ils ciblaient un territoire extérieur (p. ex. à Boisbriand).

Tableau 4 : Milieux humides et hydriques à protéger selon les répondants

Indications	Nb de mentions
Parc de la Frayère à Sainte-Marthe-sur-le-Lac	42
Boisé Roger-Lemoyne à Deux-Montagnes et ses environs (incluant le milieu humide de la gare)	28
Rives et littoral du Lac des Deux-Montagnes	26
Boisés ciblés par du développement le long de la 640 (Saint-Joseph-du-Lac/Sainte-Marthe-sur-le-Lac)	19
Parc national d'Oka : p.ex. la grande Baie et secteur de la rivière aux Serpents	18
Intersection chemin d'Oka et boulevard des Promenades à Sainte-Marthe-sur-le-Lac	16
Le long de la piste cyclable à Pointe-Calumet	14
Près de la 7 ^e avenue à Deux-Montagnes	11
Rives et littoral de la rivière des Mille-Îles	10
Parc nature de Saint-Eustache	10
Boisé près de l'école des Lucioles à Sainte-Marthe-sur-le-Lac	8
Prucheraie derrière l'école à Sainte-Marthe-sur-le-Lac	7
Près de l'Hôtel de Ville/Bibliothèque de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	7
Rivière Chicot, incluant les îles Yale	5
Devant la rue St-Sulpice à Oka	4
Rivière du Chêne	4
Terrains à l'entrée du village d'Oka (rte 344)	4
Boisé des moissons à Saint-Eustache	2
Lac Val-des-Sables à Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2
Lac Excelsior à Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2
Pinède à Oka	2

Indications	Nb de mentions
Rapides Grand Moulin à Deux-Montagnes	2
Près du parc Félix Leclerc (futur centre aquatique) à Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2
Terrain adjacent la descente de bateau à Oka	1
À Deux-Montagnes (entre le boulevard de Deux-Montagnes et la rue Guy)	1
À Pointe-Calumet de chaque côté le long de la 13 ^e avenue	1
Au bout de la rue Florence à Saint-Joseph-du-Lac.	1
Marais en arrière de la rue Antonin Campeau à Deux-Montagnes	1
Près de l'Abbaye Sainte-Marie	1
Zones humides sur le rang l'Annonciation à Oka	1
Derrière la rue Gamble à Deux-Montagnes	1
Petit cours d'eau derrière les rues Maurice-Cloutier et Laurence, à Saint-Joseph-du-Lac	1
Ruisseau Perrier	1
Domaine Royal	1
Ruisseau qui passe dans le parc Louis Warren à Deux-Montagnes	1
Plateaux du ruisseau à Saint-Joseph-du-Lac, au nord de la rue Caron	1
Pointe-aux-Anglais, entre le lac et la route 344 à Saint-Placide	1
Rue Florence et Joseph à Saint-Joseph-du-Lac	1
Ruisseau Rouse à Oka	1
Saint-Placide, boisé coin route 344 et rang St-Vincent sur le côté et l'arrière du bureau municipal	1
Ruisseau Perrier de Pointe-Calumet et sa plaine inondable	1
Baie de Saint-Placide	1
Cours d'eau Raizenne à Oka	1
Terrace Lemay à Saint-Eustache	1